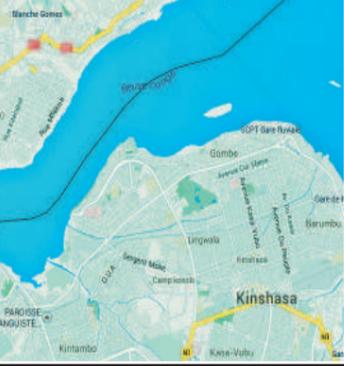


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3973 - LUNDI 12 AVRIL 2021

9È JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Félix Tshisekedi lance les grands travaux d'infrastructures sportives

Le stade Tata Raphaël a servi de cadre, le 9 avril dernier, au lancement des travaux d'infrastructures des 9è jeux de la Francophonie attendus à Kinshasa, du 19 au 28 août 2022. C'est dans ce contexte, que le Chef de l'Etat, a procédé à la pose de la première pierre sur ce site, à la fois mythique et historique, choisi pour abriter le Village des jeux, le lieu d'hébergement des athlètes, des artistes ainsi que des différentes délégations attendues.

Le geste symbolique posé par le Président de la République marquait une étape importante dans le processus de régénérescence de la RDC qui entend renouer avec sa tradition d'abriter les grands événements de portée internationale

Page 4



Le président Félix Tshisekedi posant la première pierre marquant le lancement des travaux

COVID-19

Le PEV sensibilise les formations médicales sur les avantages de la vaccination



Depuis bientôt plus d'une semaine, le Programme élargi de vaccination (PEV) mène une campagne de sensibilisation sur l'introduction du vaccin de la covid-19 dans les hôpitaux notamment ceux qui ont été sélectionnés pour organiser la vaccination contre cette pandémie. L'équipe de sensibilisation est com-

posée des experts du PEV et de Jawel Snow International (JIS), un organisme partenaire. La première cible de cette campagne de sensibilisation est le personnel soignant qui est plus exposé parce qu'étant à l'avant-plan dans la prise en charge des malades de la covid.

Page 3

EPST

Une grève des enseignants et des administratifs prévue à partir du 12 avril

Un message attribué au secrétaire général et porte-parole par intérim de l'intersyndicale des syndicats de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (Epst), Godefroid Matondo, adressé à tous les intervenants rappelle que le délai de soixante-douze heures accordé au gouvernement pour le paiement des frais de fonctionnement a expiré depuis le vendredi 09 avril 2021. « L'intersyndicale des syndicats de l'Epst exige au gouvernement, le paiement dans le délai de soixante-douze heures, des frais de fonctionnement alloués aux établissements



Des élèves dans une salle de classe et bureaux gestionnaires de l'Epst, a indiqué Godefroid Matondo.

Page 2

CAF-C1

Mazembe et V.Club s'arrêtent en phase des groupes par des succès

C'est par des victoires que l'AS V.Club et le TP Mazembe ont achevé la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique. Les deux clubs de la République démocratique du Congo étaient déjà éliminés dès la cinquième

journée de la phase des groupes de la C1. Il était question de clôturer cette phase des groupes par un succès. Les Corbeaux ont assuré battu Al Hilal Omdurman du Soudan par deux buts

à un tandis que V.club a eu raison d'El Merreikh du Soudan par trois buts à un. La RDC n'a donc plus de représentant en compétitions africaines inter-clubs de football.

Page 5

ÉDITORIAL

Place vacante

1972-2021, voici quarante-neuf ans, jour pour jour, que le Congo court derrière sa deuxième couronne en Coupe d'Afrique des nations de football. Près de cinq décennies de disette, sans pour autant que les plus optimistes, et ils sont nombreux parmi les amateurs du ballon rond chez nous, rêvent toujours de revoir leur Onze national rayonner encore de mille feux, comme il le fit à Yaoundé-1972, pour à nouveau leur réchauffer les cœurs.

Le pays des vieilles gloires de l'époque va-t-il au moins se qualifier pour la prochaine édition de la plus prestigieuse compétition sportive du continent en 2023 en Côte d'Ivoire ? Parviendra-t-il par ailleurs à gravir l'échelon de la qualification à la Coupe du monde de l'année prochaine au Qatar ? Si l'ambition y est les questions essentielles sont de savoir avec quel staff technique ? Avec quel sélectionneur ?

La bruyante désillusion d'il y a quelques semaines quand, arrivé aux portes de la qualification avec une longueur d'avance de deux précieux points contre la Guinée-Bissau, le Congo a laissé filer sa chance, peut-elle servir de catalyseur pour mieux envisager les futures batailles en matière de football ? Ces questions ne trouveront pas de réponses tant que les contre-performances des Diables rouges ne feront pas réagir vigoureusement les hommes en qui incombe l'organisation générale du sport au Congo.

Au moins, on peut noter comme positives les réactions en chaîne répertoriées au lendemain de la débâcle de Bissau. En un temps record, la Fédération congolaise de football a éconduit tous les staffs techniques des équipes nationales hommes du sport-roi, le football, puis lancé un appel au recrutement d'un nouveau sélectionneur pour les Diables rouges. En écho de tout ceci, le coup de gueule, peut-être plutôt le cri du cœur d'un international congolais frustré pour lui-même d'avoir moins joué à Bissau, et pour son équipe d'avoir essuyé une si lourde humiliation.

Quels seront les critères de choix du futur coach des Diables rouges ? A-t-on, pour de bon, pris les précautions qu'il faut pour éviter les pièges du passé ? Souvent, on apprenait au dernier moment que tel et tel entraîneur embauché par le Congo à une époque ou une autre, le jeu n'avait pas été mené à bien, le consensus n'était pas de mise, les termes du contrat pas très clairs, le tout se terminant en queue de poisson moyennant des amendes exorbitantes exigées au pays. Gageons que ne se répètent à l'envi ces insouciantes tueuses pour le sport national.

Le Courrier de Kinshasa

EPST

Une grève prévue pour le 12 avril

La cessation de travail ferait suite à l'expiration de l'ultimatum de soixante-douze heures accordé au gouvernement pour le paiement des frais de fonctionnement, qui a expiré le 9 avril.



Une manifestation des enseignants réclamant un salaire, DR

Un message attribué au secrétaire général et porte-parole par intérim de l'intersyndicale des syndicats de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Godefroid Matondo, adressé à tous les enseignants, agents et cadres des bureaux gestionnaires, de la Mutuelle de santé des enseignants (Mesp), du Service de contrôle de la paie des enseignants (Secope) et de l'administration centrale de l'EPST rappelle que de délai de soixante-douze heures accordé au gouvernement pour le paiement des frais de fonctionnement a expiré depuis le 9 avril. Cette structure indique, par conséquent, que face à cette situation, les enseignements vont s'arrêter dans toutes les écoles primaires et secondaires alors que tous les bureaux gestionnaires, de la Mesp, du Secope ainsi que du secrétariat général de l'EPST seront fermés à partir

du 12 avril. Et ce, a-t-il précisé, jusqu'à ce que la situation soit décaissée.

Il est, en effet, rappelé que c'est depuis le mois de février que les écoles publiques, les bureaux gestionnaires ainsi que la Mesp n'ont plus perçu les frais de fonctionnement. Pour faire pression au gouvernement, l'intersyndicale de l'EPST lui a donné un ultimatum de trois jours afin de décaisser ces frais, tout en le menaçant de décréter un mouvement de grève, en cas de non-satisfaction à cette requête. « L'intersyndicale des syndicats de l'EPST exige au gouvernement de la République le paiement dans le délai de soixante-douze heures des frais de fonctionnement alloués aux établissements et bureaux gestionnaires de l'EPST, au risque de voir les enseignements être arrêtés », avait avisé Godefroid Matondo.

Pour le secrétaire général et

porte-parole par intérim de l'intersyndicale des syndicats de l'EPST, cette situation, qui met plusieurs écoles dans d'énormes difficultés pour fonctionner, est une épine au pied de la mise en œuvre de la gratuite de l'enseignement de base. Et de souligner que cette situation oblige certains parents à doter « volontairement et malignement » les écoles en craies blanches, désinfectants et autres consommables susceptibles de garder le milieu scolaire dans les conditions hygiéniques un peu modestes.

Tout en dénonçant ces actes et pratiques qu'elle accuse de torpiller la gratuité de l'enseignement de base, l'intersyndicale de l'EPST avait sollicité l'implication personnelle du président de la République, Félix Tshisekedi, afin de « sauver la gratuité de l'enseignement de base sous menace du naufrage ».

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PME

La possibilité d'une amnistie fiscale en étude

La mesure concernerait les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) nouvellement créées et s'appliquerait sur une durée de deux à trois ans. Au regard de la prolifération de cette catégorie d'entrepreneurs sur l'étendue du territoire national, il devient impérieux d'arriver également à une définition harmonisée du concept « PME » pour mieux contrôler le secteur toujours sous l'emprise de l'informel.

Lorsqu'on représente plus de 80 % du tissu économique, on est considéré forcément comme un acteur majeur dans la vie nationale. Même si nous parlons de la plus petite des entreprises du pays, on estime, toutefois, leur nombre aujourd'hui à plus de deux millions sur l'étendue du territoire national. En 2015, le secteur financier disposait de plus de trois millions de comptes actifs. Selon les statistiques bancaires, 80 % des propriétaires de ces comptes étaient des MPME. Ces données suf-

fisent à comprendre tout l'enjeu autour d'une catégorie professionnelle souvent négligée dans les différentes projections de développement officielles et non officielles.

Le 8 avril, un pas important a été franchi dans le cadre de la promotion de cette catégorie d'entrepreneurs. En effet, l'Agence nationale de promotion des investissements (Anapi) et la Fédération nationale des artisans, petites et moyennes entreprises congolaises (Fénapec) ont décidé de signer un protocole d'accord de collabo-

ration. L'objectif visé est de renforcer la synergie entre les deux structures autour des questions relatives à l'amélioration du climat des affaires et à la promotion des investissements des MPME en RDC. Quoique les efforts aient été entrepris pour faire passer ce secteur de l'ombre à la lumière, il faut reconnaître un réel enlèvement des actions gouvernementales.

A ce stade, les difficultés persistent au niveau de la prévalence de l'informel, du faible appui au développement des MPME, de

l'accès difficile au financement, de la complexité de la parafiscalité et de la poursuite des tracasseries. Ensemble, l'Anapi et la Fénapec passent outre les pesanteurs, et décident de miser sur les atouts du secteur dont le potentiel reste sous-exploité. Au regard de leurs missions respectives, ces deux structures connaissent évidemment les problèmes des MPME. Cette proximité leur donne même un avantage certain pour bénéficier d'une oreille attentive du gouvernement de la République toujours en quête

de la stratégie miracle pour faire participer cette partie du Congo au développement national. Ce « front commun » va permettre un travail efficace de plaider auprès des autorités publiques. L'Anapi et la Fénapec organiseront des activités communes pour recueillir les doléances des opérateurs membres de la Fénapec, les examiner et proposer des solutions appropriées dans le cadre du dialogue public-privé. Il est attendu un plan d'actions et un chronogramme de mise en œuvre. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

COVID-19

Le PEV sensibilise les formations médicales aux avantages de la vaccination

Depuis bientôt plus d'une semaine, le Programme élargi de vaccination (PEV) mène une campagne de sensibilisation sur l'introduction du vaccin de la covid-19 dans les hôpitaux, notamment ceux qui ont été sélectionnés pour organiser la vaccination contre cette pandémie.

L'équipe de sensibilisation est composée des experts du PV et de Jawel Snow International (JIS), un organisme partenaire du PEV. La première cible de cette campagne de sensibilisation est le personnel soignant qui est plus exposé parce qu'il est à l'avant plan dans la prise en charge des malades de la covid.

Les équipes d'experts du PEV et de JIS ont sillonné déjà plusieurs hôpitaux de la capitale pour échanger avec le personnel soignant sur l'importance du vaccin et de se faire vacciner.

Elles se sont tour à tour rendues aux centres hospitaliers Monkole situé dans la commune de Mont-Ngafula, Vijana dans la commune de Lingwala. La même équipe est passée aussi aux centres hospitaliers Diamant sur le boulevard du 30 juin dans la commune de la Gombe et celui situé dans la commune de Ngaliema. Elles ne se sont pas arrêtées là. Elles ont également ciblé l'hôpital Saint-Joseph dans la commune de Limete et l'hôpital Sino congolais à N'djili.

Partout où ces experts sont passés, ils ont donné la bonne information sur la vaccination contre la covid et ont demandé aux professionnels de santé d'être aussi des porteurs de la bonne information à la communauté. Au centre Vijana par exemple,



Vaccin Covid

les experts du PEV et du JIS ont rassuré le personnel de ce Centre de la fiabilité et de l'efficacité du vaccin AstraZeneca après des études menées sur ce vaccin par l'agence européenne des médicaments et par des spécialistes en RDC réunis au sein du groupe technique de consultation pour la vaccination.

A entendre ces experts citant l'OMS, le vaccin AstraZeneca que le pays a choisi peut être utilisé sans problème. « Les bénéfices apportés par ce vaccin sont de loin supérieurs aux

effets secondaires non encore prouvés. Le vaccin AstraZeneca a l'avantage d'être conservé pendant au moins six mois », ont-ils fait remarquer.

Pour le Dr Michel Kabamba du service Suivi et Evaluation du PEV, les raisons qui amènent la RDC à introduire les vaccins anti-covid-19 sont notamment le poids de la maladie avec ses conséquences néfastes sur le plan socio-économique, la disponibilité des vaccins et la capacité programmatique du PEV en matière d'introduction de nou-

veaux vaccins.

Le vaccin anti-covid a un caractère particulier

Aux centres Diamant, les experts du PEV et de JIS ont apporté le « même évangile » sur la vaccination contre la covid-19, question d'expliquer le bien fondé de ce vaccin aux professionnels de santé qui constituent la cible première pour cette vaccination à côté des personnes âgées de plus de cinquante-cinq ans et celles souffrant de la co-morbidité.

Le consultant de Jawel Snow international (JIS), Christophe Alimasi a souligné que la vaccination contre la covid-19 revêt un caractère particulier puisqu'elle concerne les prestataires de santé et les patients, contrairement à la vaccination de routine. « C'est pour cela que ces prestataires ont un rôle important dans cette démarche de la vaccination, notamment celui de promoteur du vaccin anti-covid-19 et de représentant de la communauté, c'est-à-dire servir d'intermédiaire entre la communauté et le système de santé », a-t-il indiqué.

L'initiative du PEV appuyée par JIS est saluée par les professionnels de santé. Partout où les équipes du PEV sont passées, les médecins directeurs de différentes formations médicales ciblées par cette campagne de sensibilisation se sont engagés à soutenir la vaccination contre la covid. Au centre Diamant, par exemple, le directeur général, Rahim Tajdin a, à cette même occasion, invité les prestataires de soins de sa formation médicale à être des ambassadeurs de la vaccination contre la covid-19 auprès de la communauté. Après s'être déclaré candidat à la vaccination.

Blandine Lusimana

SPORT

Félix-Antoine Tshisekedi lance les travaux d'infrastructures des 9es jeux de la Francophonie

Le complexe sportif Tata Raphaël a servi de cadre, le 9 avril, au lancement des travaux d'infrastructures des 9es jeux de la Francophonie attendus à Kinshasa, du 19 au 28 août 2022.

Peut être une image de 3 personnes, personnes debout et plein air. C'est dans ce contexte des 9es jeux de la Francophonie que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a procédé à la pose de la première pierre sur ce site, à la fois mythique et historique, choisi pour abriter le village des jeux, le lieu d'hébergement des athlètes, des artistes ainsi que des différentes délégations attendues. Le geste symbolique posé par le président de la République marquait, pour ainsi dire, une étape importante dans le processus de régénérescence de la RDC qui entend renouer avec sa tradition d'abriter les grands événements de portée internationale dont le plus emblématique demeure, sans aucun doute, le combat du siècle Ali-Fo-remman en 1974.

Quatre interventions ont ponctué cette journée exceptionnelle dont celle du haut représentant du chef de l'Etat au Comité national des jeux de la Francophonie qui, tout en circonscrivant le cadre de la manifestation, a rassuré quant à l'effort collectif mis en branle par son organisation pour assurer la réussite des jeux. Didier Tshiyoyo Mbuyi a salué la désignation de la RDC comme pays hôte des 9es



jeux de la Francophonie qu'il a qualifié « d'un moment clé marquant le retour du pays sur la scène internationale ».

Ce dénouement heureux qui résulte de moult vicissitudes et des sacrifices consentis, il le doit à Félix-Antoine Tshisekedi, dont l'implication aura permis de recadrer le projet en lui impulsant une nouvelle dynamique. « Vous avez décidé de refondre l'architecture et les outils d'action pour donner au Congo les moyens de son ambition », s'est-il adressé au chef de l'Etat. Il s'est, par ailleurs,

félicité de voir la RDC accueillir la jeunesse des pays francophones et de mettre en application les deux valeurs cardinales fondatrices de la Francophonie, à savoir la solidarité et la diversité.

Abondant dans le même sens, Amos Mbayo et Willy Ngopos, respectivement ministre des Sports et vice-Premier ministre chargé des Travaux publics et Infrastructures, ont mis une emphase particulière sur la vision de développement du chef de l'Etat telle que reflétée par l'organisation des 9es jeux de la Francophonie qui,

au-delà, de la langue française, se veut un moment d'échange entre les populations des Etats membres via leurs jeunessees respectives. Dans la foulée, ils ont relevé les dividendes que pourrait tirer la jeunesse congolaise des infrastructures en gestation qui, de génération en génération, seront là pour répondre à leurs besoins liés à la culture physique.

Pour sa part, la représentante du Réseau des femmes francophones a tenu à remercier le chef de l'Etat pour avoir impliqué son association dans les préparatifs des jeux

qui, conformément à l'Acte constitutif créant la Francophonie, va permettre le rapprochement des Etats membres et constituer un facteur de dynamisation de sa jeunesse. En liminaire, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, s'est dit honoré de voir Kinshasa, première ville francophone de part la densité de sa population, abriter un tel événement avant d'exhorter tous les gouverneurs et autres territoriaux à s'approprier ces jeux et d'apporter leur soutien au comité Tshiyoyo.

Pour rappel, les jeux de la Francophonie sont des compétitions sportives et des concours culturels en épreuves individuelles ou par équipes dont l'un des objectifs est de contribuer à la promotion de la paix et du développement à travers les rencontres et échanges entre jeunes francophones.

Le stade Tata Raphaël, le stade des Martyrs ainsi que l'Echangeur de Limete sont parmi les sites qui devront, à côté d'autres, faire l'objet des travaux en urgence d'aménagement et de réhabilitation en prévision de cette grande manifestation sportive.

Alain Diasso

ADIAAC

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



CAF-C1

Mazembe et V.Club s'arrêtent en phase des groupes par des succès

Éliminés dès la cinquième journée de la phase des groupes de la C1, Mazembe et V.Club terminent sur des victoires d'honneur.

C'est par des victoires que l'AS V.Club et le TP Mazembe ont achevé la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique. Les deux clubs de la République démocratique du Congo (RDC) étaient déjà éliminés à cette étape de la C1 africaine dès la cinquième journée. Il était donc question de clôturer cette phase des groupes par un succès pour l'honneur. Le 9 avril au stade TP Mazembe de Lubumbashi, les Corbeaux ont assuré leur troisième position du groupe, en battant Al Hilal Omdurman du Soudan par deux buts à un.

Mohamed Ouattara à la 18e minute et Isaac Tshibandu à la 76e minute ont inscrit les deux buts des joueurs de Pamphile Mihayo Kazembe, après avoir été menés au score dès la deuxième minute de jeu avec le but initial de l'attaquant du club de Khartoum, Eid Mugadam.



Mazembe quittent donc la compétition, mais pas à la dernière place, avec un total de cinq points glanés en six matchs. Dans l'autre match de ce groupe, CR Belouizdad d'Algérie a créé la surprise en s'imposant face à Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud à Pretoria par zéro but à deux, grâce aux réalisations d'Amir Sayoud à la 29e minute et Ahmed Gasmi à

la 45e minute, malgré une grosse possession de balle des "Brésiliens" d'Afrique du Sud (71 %). Les deux clubs étaient déjà qualifiés dès la cinquième journée et finissent cette phase des groupes avec treize points et neuf points pour CR Belouizdad.

Au stade des Martyrs de Kinshasa, l'AS V.Club a eu

Mazembe bat El Merreikh pour l'honneur raison d'El Merreikh du Soudan par trois buts à un, avec les buts de Jacques Mangoba à la 9e minute, Fiston Kalala Mayele à la 52e minute et Ricky Tulenge à la 80e minute. Tony Edjomariégwe marquait pour El Merreikh à la 31e minute. Notons que les Dauphins Noirs avaient battu déjà les Soudanais d'El Merreikh au match aller à Khartoum par un cinglant

quatre but à un. Dans l'autre match du groupe au Caire en Egypte, Al Ahly a battu Simba SC de Tanzanie par un but à zéro, avec une réalisation de Mohamed Sherif à la 32e minute. Simba SC (treize points) et Al Ahly (onze points) disposaient déjà de leur tickets composés pour les quarts de finale de la Ligue des champions dès la cinquième journée. V.Club s'arrête donc à cette phase de groupes, occupant la troisième place avec sept points glanés.

La RDC n'a donc plus de représentant en compétitions africaines interclubs de football après l'élimination de Mazembe et V.Club en C1 africaine après une campagne très mitigée. Les deux clubs ont donc le temps pour se recentrer au championnat national afin de décrocher à nouveau le sésame pour les prochaines campagnes continentales des clubs.

Martin Engimo

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ECONOMIE/DETTE

La BAD dresse une feuille de route

La Banque africaine de développement (BAD) s'impatiente sur un rebond économique, mais reste préoccupée par la crise de la dette. Les pays devront maintenir des réformes structurelles et faire preuve de bonne gouvernance pour limiter leur surendettement, recommande la Banque.

Intitulé « De la résolution de la dette à la croissance, une feuille de route pour l'Afrique », le rapport 2021 de Perspectives économiques de la BAD fait état d'une pire récession économique enregistrée en un demi-siècle, après une contraction de 2,1% en 2020, et un Pib réel qui devrait croître de 3,4%. Les bouées de sauvetage seraient le tourisme, le rebond des prix des matières premières et la levée des restrictions. Des perspectives sujettes à « une grande incertitude liée à des risques externes et internes ».

L'existence de risques

Le rapport relève des risques internes possibles. Ils seraient liés à la résurgence de l'épidémie, au surendettement, à la volatilité des marchés financiers, à la faiblesse des prix des matières premières, du tou-

risme et des envois de fonds. Sans compter les événements météorologiques et les tensions sociales. Le rapport n'exclut pas une croissance au-dessus des prévisions, au cas où des traitements et des vaccins contre la Covid-19 étaient mis en place et que le continent avance dans sa transformation structurelle, en particulier à la faveur de la numérisation de son économie. Si les déficits budgétaires des pays africains ont doublé en 2020, pour atteindre 8,4% du Pib, la BAD « attend un processus d'assainissement progressif en 2021 et au-delà ». Pour soutenir l'activité, une politique monétaire souple et les plans de relance budgétaires seraient nécessaires.

La santé comme priorité

La crise est à l'origine de l'accroissement des inégalités.

4,5 milliards de dollars sont nécessaires pour ramener les « nouveaux pauvres » au seuil de pauvreté de 1,9 \$/jour. Le rapport recommande le soutien au secteur de la santé en vue de consolider les acquis de la lutte anti-Covid-19, et de lutter contre les autres pathologies ; le soutien monétaire et budgétaire pour appuyer la reprise économique. La reprise revenue, les pouvoirs publics doivent procéder à l'assainissement budgétaire afin de rétablir la soutenabilité de la dette et la viabilité budgétaire. À défaut, ils devront recourir à un appui international : dons et prêts concessionnels. Pour rendre la lutte contre la pauvreté efficace, le rapport appelle à l'élargissement de filets de sécurité sociale et à une croissance plus équitable, « pour ne pas perdre plus de vingt ans de

progrès ». Dans ce contexte, la numérisation des économies devient un facteur important.

Une dette pesante

Les pays africains auront besoin de 154 milliards \$ pour couvrir leurs besoins 2020-2021. Parmi les pays les plus touchés par la hausse de l'endettement, le rapport cite les économies dépendantes du tourisme et à forte intensité en ressources autre que le pétrole. La dépréciation des taux de change constitue un facteur aggravant. La dette africaine s'oriente donc vers les fonds privés. Plus de 21 pays ont accédé aux marchés de capitaux ces trois dernières années. Les autres continuent de se tourner vers les prêteurs du Club de Paris, et vers les nouveaux venus, notamment la Chine.

En décembre 2020, la BAD

comptait 14 pays présentant un risque élevé de surendettement, et six sont déjà dans cette situation, sur 38 pays pour lesquels les analyses de soutenabilité étaient possibles. D'autres vulnérabilités émergent, surtout si certains pays ne parviennent pas à avoir accès aux marchés financiers, à cause d'un rating dégradé. L'architecture financière internationale rend une restructuration de la dette souveraine difficilement réalisable. La BAD plaide pour un nouveau paradigme, combinant bonne gouvernance et croissance, pour sortir de la crise pandémique et éviter une crise de la dette. Participent à cette gestion des ressources, la lutte contre les « fuites », la numérisation des économies et le respect d'une « concurrence loyale ».

Noël Ndong

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un enfant sur cinq n'a pas assez d'eau pour la vie

C'est la nouvelle initiative lancée par l'Unicef. Il s'agit du Water Security for All (Sécurité hydrique pour tous). Elle vise à mobiliser des ressources et un appui international en faveur des enfants vivant dans des régions vulnérables concernant l'eau.

Plus de 1,42 milliard de personnes, dont 450 millions d'enfants, vivent dans des zones où la vulnérabilité hydrique est élevée ou extrêmement élevée, d'après une nouvelle analyse publiée par l'Unicef. Ce qui signifie qu'un enfant sur cinq dans le monde n'a pas assez d'eau pour la vie de tous les jours. Cette analyse s'inscrit dans le cadre de l'initiative Water Security for All (Sécurité hydrique pour tous). Elle recense les zones où la pénurie physique d'eau coexiste avec un faible niveau des services nécessaires à son utilisation. Les habitants de ces zones dépendent des eaux de surface, de points d'eau non améliorés ou de points d'eau situés à plus de 30 minutes de chez eux.

Les enfants africains, premières victimes

« La crise mondiale de l'eau ne se profile pas seulement à l'horizon ; elle est déjà là, et les changements climatiques ne feront que l'aggraver », a alerté la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore. Les premières victimes sont les enfants. Dans plus de 80 pays, des enfants vivent dans des zones où la vulnérabilité hydrique est élevée ou extrêmement élevée. C'est en Afrique de l'Est et australe que la proportion d'enfants vi-



Un enfant à la recherche de l'eau au Niger DR

vant dans ces zones est la plus élevée, plus de la moitié (58 %) des enfants de ces régions ayant tous les jours des difficultés à accéder à suffisamment d'eau. Ensuite l'Afrique de l'Ouest et centrale (31 %), l'Asie du Sud (25 %) et le Moyen-Orient (23 %). Dans 37 pays « sensibles », la situation est particulièrement grave. Sur cette liste figurent notamment l'Afghanistan, le Burkina Faso, l'Éthiopie, Haïti, l'Inde, le Kenya, le Niger, le Nigeria, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Sou-

dan, la Tanzanie et le Yémen. La demande en eau continue d'augmenter considérablement à mesure que les ressources diminuent.

Les changements climatiques et la réduction des quantités d'eau

En plus de l'accroissement rapide de la population, de l'urbanisation et de l'utilisation non rationnelle et de la mauvaise gestion de l'eau, les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes réduisent

les quantités d'eau salubre disponibles. Ce qui aggrave encore le stress hydrique. D'après un rapport publié par l'Unicef en 2017, d'ici à 2040, près d'un enfant sur quatre dans le monde vivra dans des zones où le stress hydrique sera extrêmement élevé. Si les effets de la pénurie d'eau peuvent être ressentis par tous, ce sont les enfants les plus vulnérables qui souffrent le plus.

Le double tribut des enfants et des communautés vulnérables

Les enfants et les familles vivant dans des communautés vulnérables paient un double tribut : ils font face à d'importantes pénuries en eau tout en ayant le moins de services nécessaires à son utilisation. Leur accès à l'eau en quantité suffisante est donc particulièrement à la merci des chocs climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes. L'Unicef lance l'initiative Sécurité hydrique pour tous afin que chaque enfant ait accès à des services d'approvisionnement en eau durables et résilients face aux changements climatiques. Cette initiative vise à mobiliser des ressources, des partenariats, des innovations et l'action mondiale en faveur des zones sensibles où les besoins en services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène sûrs, résilients et durables sont les plus importants et les plus urgents. « Nous devons agir maintenant, à la fois pour remédier à la crise de l'eau et pour l'empêcher de s'aggraver », a indiqué Henrietta Fore. Pour parvenir à la sécurité hydrique pour chaque enfant, elle appelle aux innovations, aux investissements et à la collaboration et que l'on veille à ce que les services disponibles soient durables et résilients face aux chocs climatiques.

N.Nd.

COVID-19

Le nombre de cas confirmés en Afrique dépasse les 4,31 millions

Le nombre de cas confirmés de Covid-19 sur le continent africain a atteint 4.317.900 en date de vendredi, a indiqué le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

D'après l'agence sanitaire de l'Union africaine (UA), le bilan de la pandémie sur le continent s'élève à 114.926 décès, tandis que 3.879.505 personnes qui avaient contracté la Covid-19 se sont rétablies à ce jour.

L'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, l'Éthiopie et l'Égypte sont les pays les plus gravement touchés en Afrique en nombre de cas positifs et représentent environ 64% de tous les cas signalés en Afrique, selon l'agence.

Par ailleurs, l'Afrique australe demeure la région la plus frappée par la pandémie en nombre de cas confirmés, suivie par l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est, tandis que l'Afrique centrale reste la région la moins touchée à cet égard.

L'Afrique du Sud a enregistré 1.554.975 cas de Covid-19, le plus grand nombre parmi les pays africains.

Selon le CDC Afrique, le continent africain représente 3,3% du total des cas signalés dans le monde.

Plus d'un million de morts en Europe

Les décès dus à la pandémie de Covid-19 en Europe ont dépassé vendredi la barre du million, atteignant un total de 1.001.313, selon le tableau de bord du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Europe.

Ce tableau de bord a également recensé plus de 47 millions de cas d'infections au coronavirus sur le continent européen à 10h, heure d'Europe centrale (8h00 GMT). Les trois premiers pays sur la liste étaient la France, la Russie et le Royaume-Uni, avec respectivement 4.939.258, 4.623.984 et 4.370.321 cas.

L'OMS-Europe, l'un des six bureaux régionaux de l'OMS dans le monde, traite la région

européenne de l'OMS qui comprend 53 pays, couvrant une vaste région géographique allant de l'océan Atlantique au Pacifique.

L'Équateur reçoit son premier lot de vaccins chinois de Sinovac

L'Équateur a reçu mercredi son premier lot de doses du vaccin contre le nouveau coronavirus produit par le laboratoire pharmaceutique chinois Sinovac.

Les doses ont été réceptionnées à l'aéroport international Mariscal Sucre à Quito, capitale de l'Équateur, par le président Lenin Moreno, son ministre des Affaires étrangères, Manuel Mejia, et l'ambassadeur de Chine en Équateur, Chen Guoyou.

«Cela nous remplit d'optimisme et d'espoir», a salué M. Moreno.

L'Équateur est l'un des pays d'Amérique latine les plus durement touchés par la pandémie avec environ 340.000 cas d'infection et 12.158 décès dus à la Covid-19.

«Nous sommes très heureux, car c'est le début du redressement», s'est réjoui M. Mejia, notant que les liens d'amitié et de coopération entre son pays et la Chine avaient rendu possible l'arrivée du vaccin.

Pour sa part, M. Chen a jugé que c'était une journée très spéciale et importante pour les relations bilatérales, la coopération anti-épidémique et la campagne nationale de vaccination. Il a rappelé que depuis le déclenchement de la pandémie, les dirigeants des deux pays avaient échangé des lettres et des messages, ainsi que parlé au téléphone pour se soutenir mutuellement dans la lutte contre ce fléau.

RCA

Le gouvernement demande la levée de l'immunité parlementaire de quatre députés d'opposition

Le gouvernement centrafricain a demandé jeudi à l'Assemblée nationale la levée de l'immunité parlementaire de quatre députés d'opposition dans le cadre de la poursuite judiciaire visant notamment l'ancien président François Bozizé, accusé d'avoir coordonné une rébellion.

Dans un courrier adressé au président de l'Assemblée nationale, le ministre de la Justice par intérim, Arnaud Djoubaye Abazen, a indiqué que cette demande visait à ce que la justice puisse auditionner Abdou Karim Meckassoua, Anicet-Georges Dologuélé, Martin Ziguélé et Aurélien-Simplice Zingas.

Depuis décembre 2020, une nouvelle alliance rebelle a été créée sous l'appellation de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC). Elle a lancé des attaques coordonnées sur l'ensemble du territoire centrafricain dans le but ultime de renverser les institutions. Une enquête judiciaire a été ouverte en janvier contre M. Bozizé sur son implication dans la rébellion. En mars, l'ex-président s'était déclaré comme le coordonnateur du CPC.

Deux mercenaires tchadiens appréhendés à la frontière avec le Cameroun

Deux mercenaires présumés d'origine tchadienne ont été arrêtés mardi dans la bourgade centrafricaine de Béloko (ouest), frontalière du Cameroun, avant d'être remis jeudi aux autorités judiciaires de Bouar, selon la police locale.

D'après le commissaire de police de Béloko, Narcisse Beaudoin Yakendji, ces deux hommes ont été interpellés en possession d'une importante quantité de munitions de guerre. Ils ont été placés sous mandat de dépôt pour séjour irrégulier sur le territoire centrafricain et détention illégale de munitions de guerre.

Depuis décembre 2020, certains groupes armés actifs en République centrafricaine (RCA) se sont coalisés pour lancer une offensive contre le pouvoir central. Une contre-offensive des forces régulières a permis de mettre en déroute les rebelles, dont beaucoup sont des mercenaires, et de reprendre le contrôle de nombreuses localités.

CEDEAO

La banque d'investissement s'engage à financer les entreprises avicoles guinéennes

La Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (BIDC) s'est engagée à financer les associations d'entreprises avicoles guinéennes dans le cadre des efforts des autorités de Conakry en faveur des activités agropastorales, a annoncé jeudi le président guinéen Alpha Condé.

Il a précisé lors du Conseil des ministres que cet accord de la BIDC permettra à la Guinée de produire à terme 25 millions de poulets par an, abondant ainsi le marché de viande local.

Selon un récent rapport du ministère des Investissements et du Partenariat public-privé, la Guinée recèle d'énormes potentialités pour le développement de son aviculture. Il a constaté que la production de poulets de chair restait insignifiante à cause d'un manque de synergie entre la croissance démographique et le développement de la production des produits avicoles.

«La Guinée est en manque de grandes fermes industrielles de volailles, avec un système intégré et à bâtiments fermés», a souligné le document.

En Guinée, l'élevage constitue la deuxième activité du monde rural après l'agriculture et concerne environ 210.000 familles, soit 30% de la population rurale, selon les statistiques du ministère de l'Élevage et des Productions animales.

Xinhua

ARRÊT SUR IMAGE



WCS FNN Bomassa tourisme visite le musée galerie du Bassin du Congo

PARLEMENT

Le Congo doté d'un cadre juridique dans les domaines du tourisme et du terrorisme

Les députés ont adopté au cours de leur 11e session ordinaire, achevée le 10 avril, la loi réglementant le secteur du tourisme et celle portant régime juridique du gel des avoirs ou actifs liés au terrorisme et à son financement.

Classé parmi les axes prioritaires du programme gouvernemental, dans le cadre du Plan national de développement (PND) 2018-2022, le tourisme est un secteur d'activité susceptible de permettre la diversification de l'économie congolaise. Conscientes de cette réalité, les autorités estiment qu'un accent particulier devrait être mis sur le développement de ce secteur pour que son activité contribue à l'amélioration du PIB et serve réellement à la diversification du tissu économique.

D'où la nécessité de moderniser l'offre touristique congolaise et mieux la commercialiser. La ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, qui a défendu ce projet de loi devant la chambre basse du Parlement, a souligné l'importance de doter ce secteur d'outils juridiques efficaces et adaptés aux nouvelles exigences.

En effet, la loi adoptée édicte les normes applicables aux professionnels du tourisme et aux usagers de ce secteur



Façade principale du siège du Parlement Adiac

d'activité en vue de garantir une parfaite maîtrise des composantes de l'offre touristique par un système de classement et de contrôle des établissements de tourisme, gage de sa compétitivité et de sa modernisation. Elle permet également d'assurer un meilleur accès des touristes aux prestations touristiques tout en leur garantissant une réelle protection. S'agissant du terrorisme, le gouvernement justifie sa démarche par le fait que ce fléau et son financement

constituent des atteintes graves à l'ordre public et menacent la paix et la sécurité publiques ainsi que les droits universellement reconnus au citoyen. Membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le Congo a reconnu formellement les recommandations du Groupe d'action financière (Gafi), comme standards de référence en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du

terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

En effet, la recommandation n°6 du Gafi exige que les pays mettent en œuvre des régimes de sanctions ciblées conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Ceci concernant la prévention et la répression du terrorisme et de son financement, obligeant ainsi les pays à geler sans délai les fonds et autres biens des personnes ou enti-

tés désignées comme étant liées au terrorisme.

Si le gel de fonds, d'actifs et d'autres biens des terroristes et groupes terroristes est prévu par le Règlement de la Cémac, aucune procédure de réception, de traitement et de considération des listes établies n'existe en République du Congo. Ainsi, soucieux de combler ce vide juridique et de se conformer aux instruments juridiques internationaux, le Congo vient de se doter d'une loi aux normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. « *Le gel de fonds ou des actifs constituant de telles sujétions, il est fondé de recourir à la loi pour consacrer au Congo le régime juridique du gel des avoirs ou des actifs liés au terrorisme et à son financement* », a défendu le ministre délégué auprès du ministre des Finances et du budget, Ludovic Ngatsé, à l'Assemblée nationale.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

La guerre de l'eau?

Ou plutôt de l'électricité ? Les jours passent et se ressemblent dans le bras de fer qui oppose depuis longtemps l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan autour du « barrage de la renaissance », érigé sur le Nil par le premier pays cité, contre l'avis de ses deux voisins. Les dernières retrouvailles organisées à Kinshasa, en République démocratique du Congo, sous l'égide du président en exercice de l'Union africaine, Félix Tshisekedi (du 4 au 6 avril), entre les émissaires dépêchés par Addis-Abeba, le Caire et Khartoum l'ont montré une fois de plus : le bout du tunnel n'est pas pour bientôt entre les trois parties.

Alors, en effet, que pour l'Éthiopie l'imposant ouvrage sur le Nil relève de sa souveraineté et représente une garantie pour son développement, le discours des dirigeants des deux autres pays est tout aussi catégorique. Pour rien au monde, ils ne permettront d'être privés de la moindre larme d'eau de ce fleuve qui

leur assure l'essentiel de leurs besoins vitaux depuis la nuit des temps. Au-delà des données techniques qui renvoient globalement au volume des eaux générées par ce fleuve et leur partage par les pays qu'il arrose, ce sont les déclarations entendues il y a quelques jours qui rappellent une menace certaine pour la région.

« Si chez l'hippopotame il est interdit de puiser de l'eau, chez l'éléphant récolter un fagot de bois est prohibé ». La sagesse africaine dépeint ainsi la guerre des nerfs entre des interlocuteurs qui se défient mutuellement. Va-t-on droit vers un conflit majeur entre les trois pays ? Les guerres étant toujours annoncées par des signes avant-coureurs, parmi lesquels les déclarations choc, la teneur des propos lâchés par les dirigeants des pays mentionnés plus haut en disent long sur leurs intentions profondes :

« Personne ne peut se permettre de prendre une goutte d'eau de l'Égypte, sinon la région connaîtra une instabi-

lité inimaginable ». Ainsi s'exprimait il y a quelque temps le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, qui invoquait par-dessus-tout l'hypothèse d'un règlement par d'autres moyens du conflit du barrage avec son voisin : « Personne ne doit s'imaginer qu'il est loin de la portée de l'Égypte ». Des experts ont estimé que le chef de l'État égyptien faisait allusion à l'option militaire.

De son côté, la ministre soudanaise des Affaires étrangères, Mariam Al Mansoura Elsadig Almahdi, qui représentait son pays à la rencontre de Kinshasa estimait que par ce barrage l'Éthiopie « menace les peuples du bassin du Nil, et le Soudan directement ». Un peu acculés, mais déterminés à mener leur projet jusqu'à son terme, les Éthiopiens tentent d'apaiser leurs protagonistes : « Ce que je veux est que nos frères comprennent que nous ne voulons pas vivre dans les ténèbres. Nous avons besoin d'une ampoule », se prosternait il y

a peu le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed.

Pour beaucoup, les discussions de Kinshasa entre les trois pays ont échoué dans un moment assez particulier, alors que l'Éthiopie promet de respecter l'échéance de juillet prochain, date à laquelle le pays procédera au remplissage du deuxième réservoir du barrage après que le premier l'ait été en août 2020. Pour le temps qui reste, l'espoir réside dans la convocation d'autres rounds de discussions avec la bénédiction de la communauté internationale et africaine. Quand bien même, l'Union européenne, les Nations unies, les États-Unis, et on vient de le voir, l'Union africaine, ne semblent pas se faire entendre de leurs interlocuteurs éthiopiens, égyptiens et soudanais.

Espérons que les dieux du dialogue visiteront Addis-Abeba, le Caire et Khartoum dans les semaines qui viennent pour prévenir l'imminente guerre de l'eau et de l'électricité.

Gankama N'Siah

POLITIQUE NATIONALE

Guy Romain Kinfoussia veut accompagner Denis Sassou N'Guesso

Présentant, à l'occasion d'une conférence de presse le 10 avril à Brazzaville, le mode opératoire du dialogue de bonne intelligence, le président de l'Union pour la démocratie et la République (Udr-Mwindi), Guy Romain Kinfoussia, a relevé que son plaidoyer correspond aux propositions faites par le candidat Denis Sassou N'Guesso dans son projet de société intitulé : « Ensemble, poursuivons la marche ».

Nous avons découvert avec satisfaction la primauté du vivre-ensemble dans le projet du président de la République, a-t-il déclaré dès l'entame de sa conférence de presse. Ce projet doté de neuf axes, a-t-il poursuivi, a comme clef de voûte le premier intitulé : « la consolidation des fondements du vivre-ensemble » qui conditionne la réussite des huit autres axes.

« C'est ici l'occasion de féliciter le président de la République pour sa nouvelle démarche qui remet le souverain primaire au cœur du développement de notre pays. Ce qui rejoint nos préoccupations contenues dans notre plaidoyer du dialogue de bonne intelligence. Nous voici donc au pied du mur pour bâtir le nouvel édifice congolais dont le socle reposera sur le vivre-ensemble en paix qui a comme instrument le dialogue de bonne intelligence », a noté Guy Romain Kinfoussia.

A la question de savoir si le dialogue de bonne intelligence qui promeut la démocratie participative va mettre fin à la démocra-



tie représentative, Guy Romain Kinfoussia a indiqué que les deux modes de fonctionnement de

l'Etat vont coexister. Selon lui, le peuple souverain est consulté pour des questions de santé,

d'éducation, du sport, d'environnement, de culture, d'agriculture, de l'élevage, d'érection des pas-

serelles et autres. L'Etat, quant à lui, garde son monopole dans les réalisations structurantes, c'est-à-dire les grands travaux.

Par ailleurs, le conférencier a évoqué la nécessité de former des délégués capables de mener des campagnes de sensibilisation au dialogue de bonne intelligence. A propos de la question sur la date exacte du début de ces consultations, Guy Romain Kinfoussia a indiqué qu'il ne formule que des propositions au chef de l'Etat, seul maître du calendrier national et unique personne habilitée par la Constitution à décider de l'organisation d'un tel dialogue.

En outre, il a rendu un hommage mérité au candidat à l'élection présidentielle des 17 et 21 mars, Guy Brice Parfait Kolelas, décédé au lendemain du scrutin. « Cet excellent virtuose de la politique pour qui j'avais une affection paternelle s'en est allé précocement au moment où sa famille, ses amis et son parti politique étaient pleins d'espoir pour le combat qu'il menait », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

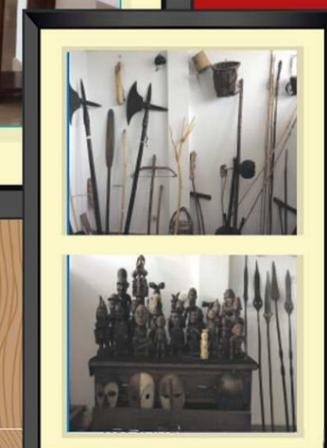
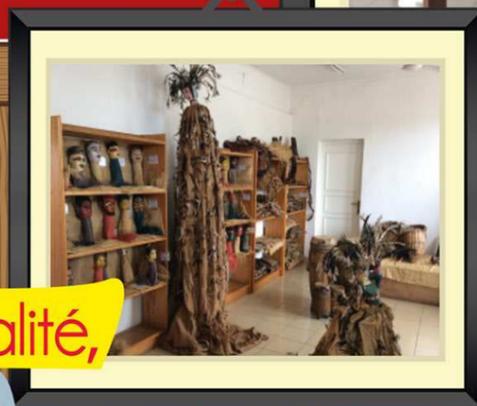
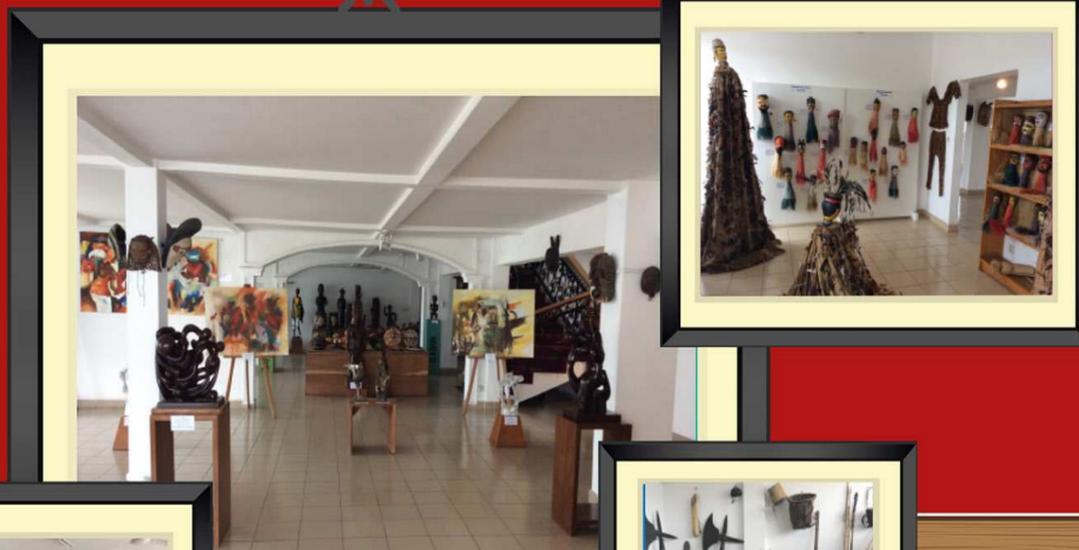
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

FINANCES ET BUDGET

Les nouveaux directeurs généraux installés dans leurs fonctions

Nommés il y a quelques jours, les nouveaux directeurs généraux par intérim de l'Agence de régulation des transferts de fonds (Artf), Dominique Ursel Tsono Ndzalé, et celui des Systèmes d'information (DSI), Fiacre Maximin Mbou, ont été installés dans leurs fonctions, les 8 et 9 avril à Brazzaville, par le directeur de cabinet du ministre des Finances et du Budget, Henri Loundou.

« Je n'attendrai pas avril 2022 pour mettre en application les statuts de l'agence. N'étant pas un étranger dans cette maison, je m'engage à travailler en symbiose avec mes collaborateurs pour atteindre les objectifs fixés », a déclaré Dominique Ursel Tsono Ndzalé. A cet effet, il mettra toute son expérience au profit de cette structure responsabilisée pour réguler le secteur de transferts de fonds tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Congo. Elle contribue également à l'élaboration de la balance de paiement ; s'occupe de la constitution et de la liquidation des investissements directs et étrangers ; veille au bon fonctionnement des sociétés de transfert de fonds ; étudie et met en œuvre les mesures dans le but de stimuler et mieux réguler le secteur des sociétés de transfert des fonds. Aussi, elle contribue aussi à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Pour Henri Loundou, directeur de cabinet du ministre des Finances et du Budget, le nouveau



Dominique Ursel Tsono Ndzalé

promu devra faire appliquer les statuts de l'Artf en obtenant de la tutelle la nomination de l'organe de délibération de cette

entité, c'est-à-dire le comité de direction.

Par ailleurs, du côté des DSI, conscient de nombreux défis



Fiacre Maximin Mbou

qui l'attendent, Fiacre Maximin Mbou se dit capable et prêt à gagner le pari par le travail bien fait. « Le défi à relever est un

Le défi à relever est un défi national : celui de l'avenir du Congo. En tant que cadre de ce ministère, j'ai acquis des compétences à travers de nombreuses formations. Cela va m'accompagner dans l'accomplissement de mes missions. Je sais compter sur l'implication de chacune de ces compétences, et sur l'appui de la hiérarchie, pour gagner le pari par le travail bien fait »

défi national : celui de l'avenir du Congo. En tant que cadre de ce ministère, j'ai acquis des compétences à travers de nombreuses formations. Cela va m'accompagner dans l'accomplissement de mes missions. Je sais compter sur l'implication de chacune de ces compétences, et sur l'appui de la hiérarchie, pour gagner le pari par le travail bien fait », a-t-il laissé entendre.

Gloria Imelda Lossele

Message de Félicitations du Bureau Exécutif de l'AREM'EAU

A

Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'État

C'est avec une fierté légitime et une joie immense que les membres du Bureau exécutif de l'Association des ressortissants du monde d'eau (Arem'eau), regroupant les populations des districts de Pikounda Liranga Bokoma Loukoléla, Tchikapika, Mossaka, Ntokou, Makotimpoko et des localités de Kouyoungandza et Lokakoua ont suivi la proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle, scrutins des 17 et 21 mars 2021, par le Président de la Cour constitutionnelle. Ces résultats définitifs, qui Vous confirment élu dès le premier tour avec un taux éloquent de 88,40%, nous donnent l'occasion de Vous présenter, Excellence Monsieur le président de la République, nos vives, chaleureuses et sincères Félicitations renouvelées.

Les membres du Bureau exécutif de l'Arem'eau, convaincus de ce que Vous ne ménagez aucun effort pour Vous mettre permanentement au service du peuple et de la nation, espèrent, à juste titre, que sous ce nouveau mandat qui commence, Vous trouverez matière, manière et moyens pour la résolution des problèmes vitaux des populations de l'Espace Arem'eau, disposées à Vous soutenir sans faille pour la réalisation de Votre Programme de gouvernement et des Grands Travaux 2021-2026.

**Le Président,
Valère Gabriel Eteka-Yemet**

MÉDIAS

Des étudiants en journalisme édifiés sur la présentation du journal télévisé

Les étudiants de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) et des autres écoles du journalisme ont bénéficié le 8 avril des enseignements sur la présentation du journal télévisé afin de leur permettre de lier la théorie à la pratique.

L'objectif a été d'approfondir les connaissances techniques et pratiques du métier de journaliste aux étudiants, a expliqué le promoteur de l'E-Journalisme, Mikhael Gatsé.

La formation s'inscrivait dans le cadre de la poursuite des activités des ateliers du E-Journalisme, organisées par la plateforme Boost.

L'échange s'est déroulé dans une ambiance de questions et réponses sur la conception et la préparation du journal, le fond et la forme, le temps de diffusion et bien d'autres étapes. Le facilitateur de la formation, le journaliste à la télévision nationale, Gildas Mayela, a partagé son expérience sur la question en soulignant le travail de chaîne composé de plusieurs maillons.

L'orateur a insisté que le journal télévisé ne doit pas seulement déverser les informations mais aussi avoir une conversation avec les téléspectateurs. Il a précisé à cette même occasion l'importance de la connaissance de



Les étudiants lors de la formation (Adiac)

l'actualité et de la culture générale, ajoutant que ces éléments consistent à accrocher les téléspectateurs.

Il a demandé aux étudiants de respecter la ligne éditoriale de l'organe de presse, l'éthique et la déontologie du journalisme ainsi que de garder son impartialité dans le traitement des informations.

L'étudiante à la FLASH, Quevine Mounguégue, participante à la formation pour la première fois, a loué l'initiative de la plateforme Boost, des ateliers du e-Journalisme.

« Les enseignements ont été enri-

chissants car j'envisage de devenir présentatrice des journaux télévisés. L'idée que je me faisais du journal était autrement. j'ai été éclairée qu'il suffit d'avoir la volonté d'apprendre et d'exploiter à bon escient ses atouts pour réussir son travail », a-t-elle dit.

En rappel, les ateliers du e-Journalisme sont organisés afin de permettre aux professionnels de médias de s'améliorer à l'exploitation intégrale de l'écosystème médiatique national dans l'exercice de leur profession.

Lydie Gisèle Oko

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le nouveau directeur de l'IRSSA conscient de sa tâche

Installé le 9 avril à Brazzaville, le nouveau directeur de l'Institut national de recherche en sciences de la santé (IRSSA), le Dr Wilfrid Etou Ossibi, aura entre autres charges, la découverte et l'évaluation des moyens d'intervention pour prévenir et traiter les maladies ou leurs conséquences afin d'améliorer l'état de santé de la population.

Il est également appelé à conduire la recherche fondamentale et appliquée sur la santé de l'homme et des facteurs qui la conditionnent dans leurs composantes physique, mentale et sociale. Il s'agira, par ailleurs, de développer les connaissances dans les disciplines comme la biologie, la médecine, la santé publique, ainsi que d'autres disciplines qui concourent au progrès médical et sanitaire.

Le Dr Wilfrid Etou Ossibi se chargera aussi de la découverte et de l'évaluation de tous les moyens d'intervention visant à prévenir et



Dr Wilfrid Etou Ossibi

à traiter les maladies en vue d'améliorer l'état de santé de

la population. La mise en œuvre d'une programmation des axes prioritaires pour le développement du pays à partir des besoins réels de la population, la réalisation des expertises scientifiques lui incombent également. Le nouveau directeur général de l'IRSSA succède au Dr Marie Claire Makambila Koubemba qui a fait valoir ses droits à la retraite.

En rappel, l'IRSSA a été créé par la loi du 24 septembre 2012. C'est un établissement administratif à caractère scientifique.

Rominique Makaya

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La députée Claudia Sassou N'Guesso mobilise ses mandants

La députée de la 5e circonscription électorale de Talangai, Claudia Ikia Sassou N'Guesso, a pris le 9 avril sa première dose de vaccin contre le coronavirus, en compagnie de plus de 200 de ses mandants.

Claudia Ikia Sassou N'Guesso s'est fait administrer sa première dose de vaccin contre la Covid-19 à l'hôpital pédiatrique Marien-Ngouabi à Mikalou, dans le 6e arrondissement Talangai. Elle a accompli ce geste non seulement pour se protéger soi-même, mais aussi pour sécuriser son entourage contre la pandémie de coronavirus, surtout pour inciter de nombreux congolais qui hésitent encore à aller se faire vacciner.

En la circonstance, plus de deux cents de ces mandants ont reçu leur première dose de vaccin, question de garantir, eux-aussi, leur immunité contre ce virus qui tue à grande échelle à travers le monde. S'exprimant à cet effet, le Dr Jean-Claude Emeka a souligné que le Congo a reçu un don de plus d'un million de doses du vaccin chinois Sinopharm et a acquis environ un million d'autres doses du vaccin russe Spoutnik V, dont 12 mille doses sont déjà disponibles.

Il a, par ailleurs, précisé que les deux vaccins acquis sont



Claudia Ikia Sassou N'Guesso se faisant vacciner/Photo Adiac

destinés à toute personne habitant au Congo âgée de 15 ans révolus. Pour la première phase de vaccination en cours, lancée récemment par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, quelques catégories de personnes sont ciblées. Il s'agit du personnel de santé, des journalistes reporters, des éléments de la force publique, des diplomates, des personnes qui contrôlent les

points d'entrée au niveau des frontières, des personnes âgées et souffrant de la comorbidité, telles que les maladies cardiovasculaires et la tension artérielle.

Jean-Claude Emeka a ainsi invité les Congolais à se faire vacciner afin de se protéger du coronavirus. Toutefois, il les a appelés à ne pas lâcher l'observation des mesures barrières.

Firmin Oyé

CORONAVIRUS

Le point sur la pandémie dans le monde

Nouvelles mesures, nouveaux bilans et faits marquants : un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

AstraZeneca : un autre vaccin pour la 2^e dose

Les moins de 55 ans vaccinés en France avec une première dose d'AstraZeneca se verront proposer un vaccin différent pour la 2e dose, soit celui de Pfizer/BioNTech, soit celui de Moderna, ont annoncé les autorités sanitaires. Cette nouvelle règle a été jugée «logique» par le ministre de la Santé Olivier Véran pour les 533.000 personnes concernées, dont il fait lui-même partie, ayant reçu sa première injection début février en tant que professionnel de santé. L'Organisation mondiale de la Santé a de son côté estimé qu'elle ne pouvait, faute de «données adéquates», faire de recommandation sur un changement de vaccin anti-Covid entre deux doses.

Hong Kong suspend sa commande d'AstraZeneca

Hong Kong a suspendu, pour «éviter tout gaspillage», sa commande de vaccin AstraZeneca par craintes d'effets secondaires et d'inquiétudes quant à son efficacité contre les nouveaux variants du coronavirus. Pour vacciner ses 7,5 millions d'habitants, le centre financier a signé des contrats avec l'alliance américano-allemande Pfizer/BioNTech et le laboratoire chinois Sinovac, dont les livraisons sont en cours.

Renforcement des mesures à Tokyo

Les autorités japonaises s'apprentent à renforcer les mesures contre le coronavirus à Tokyo, moins de trois semaines après la levée de l'état d'urgence dans la capitale et à un peu plus de 100 jours des Jeux olympiques. Les JO de Tokyo-2020, retardés d'un an en raison de la pandémie, doivent s'ouvrir le 23 juillet dans la capitale japonaise où les infections sont reparties à la hausse depuis la levée des restrictions le 21 mars.

Allemagne: durcissement de la législation

L'Allemagne veut adopter la semaine prochaine un projet visant à durcir la législation sanitaire de lutte contre la pandémie afin de pouvoir imposer des mesures à l'ensemble du pays. Cette réforme vise à passer outre, si nécessaire, les résistances régionales ou locales au moment où gouvernement et autorités sanitaires plaident pour un nouveau tour de vis dans tout le pays, afin de «briser» la troisième vague d'infections et juguler une situation alarmante.

Mesures renforcées en Irak

Les autorités irakiennes ont bouclé des quartiers entiers et menacent de fermer des commerces dont les employés ne seraient pas vaccinés. Alors que doit commencer en début de semaine le mois de jeûne du ramadan, traditionnellement synonyme de rassemblements familiaux et de prières collectives, des blocs de béton étaient installés vendredi en travers des rues de différents quartiers de Bagdad. Depuis plusieurs semaines, les autorités imposent un couvre-feu, qui sera maintenu pendant tout le mois de ramadan. Depuis plusieurs jours, les contaminations quotidiennes atteignent des sommets inégalés : entre 7.000 et 8.500 nouveaux cas par jour.

Vaccins deuxième génération

L'Union Européenne va lancer une négociation pour commander 1,8 milliard de doses supplémentaires de vaccins dits de «2e génération» 19, efficaces contre les futurs variants du coronavirus. Soucieux d'anticiper la vaccination des enfants et adolescents, mais aussi l'émergence de variants contre lesquels les vaccins actuels seraient inefficaces, l'exécutif européen veut conclure un contrat pour l'achat ferme de 900 millions de doses, assorti d'une option pour 900 millions supplémentaires, avec un calendrier de livraisons mensuel et contraignant qui débiterait dès cette année et se poursuivrait en 2022 et 2023.

Plus de 2,9 millions de morts

La pandémie a fait au moins 2.903.907 morts dans le monde. Les Etats-Unis sont le pays comptant le plus de morts (560.115), devant le Brésil (345.025), le Mexique (206.146), l'Inde (167.642) et le Royaume-Uni (126.980).

Julia Ndeko avec AFP



Dans un souci constant de qualité, de transparence et de satisfaction complète de ses clients, Toyota organise une campagne de rappel concernant les AIRBAGS passagers ou conducteurs de certains modèles de la marque.

CAMPAGNE SECURITAIRE TOYOTA



RAV4
de 2003-2005

YARIS
de 2006-2013

HILUX
de 2005-2015

COROLLA
de 2003-2006

FORTUNER
de 2005-2015

AVENSIS
de 2003-2008



Pour vérifier si votre véhicule est concerné, rendez-vous sur www.toyota.cg ou contactez-nous par téléphone au **05 550 63 63**.

Cette intervention est entièrement gratuite pour tous les détenteurs d'un véhicule TOYOTA.

Pointe-Noire :
13 rue côte matève, BP 1110

Brazzaville :
Bld Denis Sassou Nguesso - M'Pila, BP 247

www.toyota.cg



NOUVEAU TRONÇON POINTE-NOIRE - OUESSO

La 1^{re} ligne Directe qui rapproche le Sud du Nord

06 702 15 23 / 06 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
Les réservations sont en cours dans toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33/ 06 587 44 60
contact@oceandunord.com
www.oceandunord.com





**GRILLE TARIFAIRE
POINTE-NOIRE - OUESSO**

POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS	POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSA	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBOUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			OUESSO	30.000	27.000

NÉCROLOGIE



Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son grand frère aîné le colonel de police Antoine Baptiste Ngoulou, sous-préfet de Tchimba-Nzassi le 4 avril 2021 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au N°29 bis, de la rue Djouké Mounkali vers la rivière Madoukou Tsékélé à Brazzaville, et à Pointe-Noire au quartier Loandjili derrière la Maison commune.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Sylvia Addhas agent aux Dépêches de Brazzaville, les familles Ngomba et Ombouelet ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, grand-mère, tante, épouse, la veuve Ombouelet née Ngomba Marie. Présidente de l'organisation des Femmes du Congo (OFC), de la section 51/1 quartier 51 Ouenzé I et secrétaire à la condition féminine, à l'enfance, à la famille et aux affaires sociales du Parti Congolais du Travail (PCT) de la section 51/1 quartier 51 Ouenzé I.

La veillée mortuaire se tient au n° 147 bis rue Bacongo Ouenzé, la date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/ECG/DG/2021

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société de bâtiments et travaux publics en vue de la réhabilitation de son agence située à Tié Tié – Pointe Noire.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^{ème} Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 26/04/2021 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 25/03/2021.

La Direction Générale

NÉCROLOGIE



Magloire Nzonzi B. agent des Dépêches de Brazzaville, Célestin Mbemba, les Kahunga et la mutuelle Kahunga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, mutualistes, amis et connaissances le décès de leur fille, soeur, mère et grand-mère, Mme Richard Voumi née Irma Mbemba, survenu le vendredi 2 avril 2021 à l'hôpital de base Makélékélé à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°2112, rue Makoumbou Ma Mpombo à Bifouti (Sita dia Tsiolo) réf. rond point Bifouti.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

1 an sans toi

19 avril 1935 - 19 avril 2020

A l'occasion de la commémoration du premier anniversaire de la François Luc Macosso, la veuve, les enfants et al famille vous renouvellent leurs vifs remercient pour votre soutien multiforme, pour vos mots et toutes vos marques de sympathie durant cette épreuve. En ce jour commémoratif, nous vous invitons à avoir pour lui une pensée pieuse.

" Place-moi contre cœur, comme ton cachet personnel ; gardes moi près e toi comme la pierre gravée à ton nom que tu portes au bras. C'est que l'amour est aussi fort que la mort... " Cantique des cantiques 8-6



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi: 9h - 19h
Samedi: 9h - 13h



Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en République du Congo à Brazzaville vous informe que sur le site web externe des carrières du HCR (à l'adresse <https://www.unhcr.org/careers.html>) les annonces de vacance de postes suivantes en externe sont disponibles et sont publiées pour candidature:

A Gamboma en contrat de durée déterminée par recrutement rapide :

- Numéro de poste (JO) 26177 : Assistant administratif, G4.
- Numéro de poste 26187 : Chauffeur/Pinassier, G2.
- Numéro de poste 26188 : Chauffeur/Pinassier, G2.
- Numéro de poste 26194 : Associé à la protection à base communautaire, G6.
- Numéro de poste 26197 : Assistant de sécurité sur le terrain, G6.
- Numéro de poste 26198 : Assistant aux approvisionnements, G4.

Les candidats intéressés et qualifiés répondant aux exigences de la description d'un poste doivent postuler au plus tard le 15 avril 2021 à minuit, heure de Genève.

A Brazzaville en contrat d'assistance temporaire :

- Numéro de poste (JO) 26203 : Associé à la communication, G6. (délai de postulation au plus tard le 22 avril 2021 à minuit, heure de Genève).

Les candidats intéressés et qualifiés répondant aux exigences de la description d'un poste doivent postuler au plus tard le 22 avril 2021 à minuit, heure de Genève.

A Bétou en contrat d'assistance temporaire :

- Numéro de poste (JO) 26215 : Associé terrain, G6.
- Numéro de poste (JO) 26219 : Associé au programme, G6.
- Numéro de poste (JO) 26222 : Associé à la protection à base communautaire, G6.
- Numéro de poste (JO) 26223 : Chauffeurs, G2.

Les candidats intéressés et qualifiés répondant aux exigences de la description d'un poste doivent postuler au plus tard le 23 avril 2021 à minuit, heure de Genève.

Soumission des candidatures :

• Tous les efforts ont été faits pour traduire fidèlement de l'anglais au français la description de poste standard du HCR pour ce poste. La version anglaise en ligne doit être considérée comme la plus complète et l'annonce officielle de la vacance de poste. Toutes les informations de ces vacances figurent en anglais et en français sur le site web de carrières HCR. Veuillez dérouler vers le bas de chaque annonce pour la version française.

• Les candidats externes intéressés doivent postuler en ligne et remplir la lettre de motivation obligatoire. Pour obtenir de l'aide pour vous connecter au portail externe du MSRP ou pour les candidatures en ligne, veuillez contacter l'unité des ressources humaines bien avant la date limite afin de laisser suffisamment de temps pour résoudre tout problème technique. Les postes vacants externes sont affichés sur le site Web externe du HCR et les candidats qui n'ont pas de statut interne doivent postuler via le site Web externe du HCR. <https://www.unhcr.org/careers.html> - Careers - Career opportunities - Other

Opportunities - Vacancies - trier par localité (Location) ou rechercher par numéro de poste# (Job Opening#).

• Les candidatures ne seront acceptées que via le portail en ligne. Veuillez ne pas envoyer de candidature par e-mail.

• Les candidatures non signées, incomplètes et tardives ne seront pas acceptées. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Les candidats présélectionnés devront se présenter à un test écrit et / ou à un entretien oral. Le HCR ne facture aucun frais à aucun stade du processus de recrutement (demande, entretien, traitement ou tout autre frais).

• L'évaluation des candidats sera effectuée sur la base des informations soumises lors de la candidature. Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes concernant leur profil personnel et leurs qualifications. Aucun amendement, ajout, suppression, révision ou modification ne sera apporté aux demandes qui ont été soumises. Les candidats sérieusement envisagés pour la sélection seront soumis à une vérification des références afin de vérifier les informations fournies dans la candidature.

• Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour un test écrit et/ou un entretien. Le HCR travaille avec les meilleurs talents. Pour s'assurer que nous embauchons la bonne personne pour le bon poste, des entretiens basés sur les compétences seront menés. Ces entretiens sont basés sur le concept selon lequel le comportement et l'expérience passés sont le meilleur indicateur des performances futures. En d'autres termes, votre histoire raconte une histoire à votre sujet : vos talents, vos compétences, vos capacités, vos connaissances et votre expérience réelle dans la gestion de diverses situations.

• Le HCR encourage vivement les candidates qualifiées à postuler. Le HCR s'efforce de garantir que les employés, hommes et femmes, bénéficient de l'égalité des chances de carrière. Le HCR s'est engagé à réaliser la diversité de la main-d'œuvre en termes de sexe, de handicap, de statut matrimonial ou de partenariat civil, de race, de couleur ou d'origine ethnique et nationale, de religion ou de croyance ou d'orientation sexuelle. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

• Le HCR a une politique de tolérance zéro contre l'exploitation et les abus sexuels (EES). L'EES est un comportement inacceptable et une conduite interdite pour le personnel du HCR. Il constitue un acte de faute grave et constitue donc un motif de sanctions disciplinaires, y compris le licenciement. Toute préoccupation ou suspicion concernant un cas possible d'EES doit être immédiatement signalée au Bureau de l'inspecteur général (IGO) inspector@unhcr.org ou via le formulaire de plainte en ligne à <https://www.unhcr.org/php/complaints.php> ou par fax confidentiel: +41 22 739 73 80.

• Pour tout problème technique rencontré lors de la candidature en ligne, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse e-mail ci-dessous intitulée «Requête VA en ligne - vos nom et prénom» à l'adresse email des ressources humaines Brazzaville cob-brhr@unhcr.org.

Unité des ressources humaines

HUMEUR

L'automédication prend des proportions inquiétantes !

Cette pratique, qui à vrai dire, est condamnable, tend à devenir une norme sociale qui, de plus en plus pénètre dans des divers ménages. Que ce soit dans nos villes, nos communautés urbaines voire même nos campagnes, l'automédication n'effraie personne ces jours-ci. Aux conséquences très irréparables, l'automédication doit être dénoncée et condamnée par des voies autorisées, sinon dans un futur proche, celle-ci se généralisera dangereusement.

Non, sans diagnostic véritable qui permettra d'identifier telle ou telle pathologie, il serait maladroit de penser que quand des symptômes sensiblement identiques apparaissent que cela renverrait à une maladie qu'a souffert une personne que l'on a due rencontrée. Ce sont donc ces pensées de rapprochement « symptomatique » qui ont poussé beaucoup de ménages à se livrer à cet exercice lourdes de conséquences, car l'automédication est rarement heureuse.

Nous ne fustigeons pas ici, ce comportement, peut-être, salutaire à quelques exceptions que ce soit qui pousse certaines familles, en ville ou en campagne d'avoir une « mini-pharmacie familiale » chez soi, mais il faut aussi que celle-ci soit tout temps revue par un médecin-consultant, car certains gardés pourraient aussi être déconseillés ou retirés de la liste des produits à administrer aux patients souffrants de telle ou telle anomalie. Mais nous dénonçons ici la facilité avec laquelle, les membres d'une famille font usage sans précaution aucune d'un produit parce qu'il avait traité une semblable maladie au temps T d'un autre membre de la famille.

Tenez ! « L'automédication est comparable à une arme de guerre qui se trouve aux mains d'un non initié et que son utilisation quand elle n'est pas consciente est plus dangereuse, car elle conduit aux effets regrettables », disait un médecin-militaire qui a requis l'anonymat.

Cette automédication s'apparente plus ou moins à la montée fulgurante dans nos villes à cette pratique des pharmacies des kiosques ou à ces pharmacies par terre. On les voit ici et là, ces produits pharmaceutiques vendus par la personne qui n'en est pas la compétence ni l'autorisation, mais prête à empocher son argent pour conseiller à un patient au coin de la rue tel ou tel produit sans diagnostic préalable, car l'essentiel pour lui est que cette maladie dont souffre celui qui se présente à lui s'apparente à celle qu'avait souffert un « frère » du quartier qu'il avait traité. Erreur !

Et si la bible enseigne que, « Mon peuple périt par manque de connaissances », nous pouvons aussi affirmer que c'est par ignorance qu'une personne pourrait aussi s'attraper une pathologie qui peut être due à la consommation des produits pharmaceutiques gardés à la maison et non conseillés par un médecin. Non, c'est quand même triste et blâmable de voir des gens dans des quartiers et même dans des services, sans analyse biomédicale aucune de son ennui sanitaire, se livrer à des prises des doses des médicaments non conformes amassés chez soi depuis soit plusieurs mois voire même une année.

En clair, l'automédication n'est pas bonne. Oui elle peut être soulageante dans des rares situations. Mais attention, elle n'est pas à encourager, puisque les pathologies différentes peuvent aussi présenter des symptômes semblables. Donc, d'abord et avant tout le diagnostic. Où sont les campagnes de sensibilisation contre l'automédication non orientée ? Cette façon de faire se cristallise peu à peu dans nos mœurs.

Faustin Akono

SALUBRITÉ

Les bacs d'ordures d'Averda débordés

Nombreux Ponténégrins se posent mille et une questions sur le débordement des poubelles de la société Averda observé ces derniers temps sur les artères et d'autres places publiques de la ville océane.



Les bacs d'ordures non vidés

« Est-ce une grève qui ne dit pas son nom ? » s'est demandé un Ponténégrin rencontré au marché « La patience » du quartier Makayabou dans le cinquième arrondissement où les bacs d'ordures sont totalement remplis et les ordures débordent à même le sol avec des odeurs nauséabondes. Cela s'observe aussi au niveau des artères du grand marché dans le premier arrondissement où certains

bacs d'ordures sont quelque peu abîmés par des personnes qui ne comprennent pas pourquoi les contenus de ceux-ci ne sont pas vidés. Bref aucun arrondissement de la ville océane n'échappe à cette triste réalité. Quand on interroge des jeunes ouvriers de cette société, ils refusent de donner leurs avis sur la question qui est presque sur toutes les lèvres des habitants de la ville océane.

Faustin Akono



Crédit du Congo
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CREDIT DU CONGO «C.D.CO.»
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 10.476.730.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : AVENUE AMILCAR CABRAL BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : CG-BZV-01-2002-B14-00024 - NIU M2006110000051122

AVIS DE CONVOCATION

Pointe-Noire, le 15 avril 2021.

Les Actionnaires du Crédit du Congo sont convoqués à la réunion annuelle de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à Brazzaville le 03 mai 2021 à 09 heures au siège social de la banque, sis avenue Amilcar CABRAL, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Rapport du Conseil d'Administration;
- 2- Rapport Général des Commissaires aux Comptes;
- 3- Approbation de l'arrêté des Comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2020;
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2020;
- 5- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes;
- 6- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes;
- 7- Démission d'un Administrateur et nomination d'un nouvel Administrateur;
- 8- Fixation des indemnités à allouer aux Administrateurs;
- 9- Pouvoirs de dépôt légal.

Au cas où vous seriez dans l'impossibilité de participer à cette réunion, vous pourriez déléguer à un mandataire de votre choix, à l'aide du formulaire mis à votre disposition, les pouvoirs que vous détenez.

Le Conseil d'Administration

FP-CIRGL

Isidore Mvouba salue les conclusions de la session extraordinaire de la Conférence des présidents

La deuxième session extraordinaire de l'Assemblée plénière/Conférence des présidents du Forum des parlements des pays membres de la Conférence internationale sur la région des grands Lacs (FP-Cirgl), tenue le 9 avril par visioconférence, a débouché par la reconduction de l'Ougandais Onyango Kakoba au poste de secrétaire général de l'organisation.

Le président de l'Assemblée nationale du Congo, Isidore Mvouba, qui a participé à cette rencontre virtuelle, a salué le consensus trouvé entre la République d'Ouganda et la République centrafricaine (RCA) pour gérer le secrétariat général de l'organisation pendant les trois prochaines années. « Le secrétaire général Kakoba, qui est là depuis trois ans, a vu son mandat proroger de trois ans conformément aux textes. Le candidat centrafricain prendra ensuite le relais pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois. Donc, nous sommes retombés enfin sur le pied, ce qui est une bonne chose et cela s'est passé dans un climat de grande sérénité », s'est-il réjoui depuis Brazzaville, saluant des résultats positifs obtenus. L'ancien président du FP-Cirgl (2018-2019) s'est également félicité de la compréhension de la RCA qui a adhéré à la nouvelle proposition consistant à proroger le mandat de l'actuel secrétaire général. Selon Isidore Mvouba, cette session extraordinaire a réglé un vieux problème ayant surgi au sein de cette organisation



Isidore Mvouba participant à la session extraordinaire de la conférence des présidents du FP-Cirgl/Adiac

en 2017 à la huitième session ordinaire tenue à Bangui où les participants n'avaient pas pu désigner par consensus un secrétaire général. Pour tenter de trouver ce consensus, les présidents des parlements de la sous-région s'étaient réunis en session extraordinaire à Kinshasa en 2018. Ce qui avait conduit à un consensus qu'Isidore Mvouba

« ..Une proposition d'aller vers une session extraordinaire pour régler définitivement un problème qui commençait à ternir l'image du forum. C'est ce que nous venons de faire, nous sommes tous tombés d'accord pour revenir à nos textes fondamentaux »

qualifie de bancal au regard des textes fondamentaux régissant le forum. Car il y avait deux challengers en face : un Ougandais et un Centrafricain à qui avaient été confiés trois ans à chacun.

« Lorsque je suis arrivé à la tête du FP-Cirgl, cette question est revenue à la surface, parce que l'Ouganda a fait une lettre de protestation démontrant à souhait que le compromis de Kinshasa n'était pas conforme à nos textes. C'est pour cela que j'avais fait une proposition d'aller vers une session extraordinaire pour régler définitivement un problème qui commençait à ternir l'image du forum. C'est ce que nous venons de faire, nous sommes tous tombés d'accord pour revenir à nos textes fondamentaux », a conclu le président de l'Assemblée nationale.

Notons que onze pays membres du FP-Cirgl ont participé à cette session par visioconférence. Il s'agit notamment de : l'Angola; la Centrafrique; la RDC; le Kenya; l'Ouganda; le Rwanda; le Soudan du Sud; la Tanzanie; le Burundi; le Congo et la Zambie.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Du rêve à la réalité ?

Imaginons un instant, même si cela paraît fou dans le moment présent, que les cinq ou six grandes puissances qui se défient plus ou moins ouvertement sur la scène internationale décident de s'accorder sur l'essentiel : l'essentiel c'est-à-dire la paix mondiale, la protection de la nature, la lutte contre les pandémies présentes et à venir, l'aide au développement des pays émergents. Autrement dit, que la Chine, l'Europe, les Etats-Unis, l'Inde, la Russie s'assoient enfin autour de la même table non pour apaiser simplement leurs relations, mais pour prendre les dispositions collectives qui permettront à l'humanité de résoudre les problèmes auxquels elle se trouve confrontée en ce début de troisième millénaire.

Contrairement aux apparences les conditions pour faire de ce rêve une réalité sont aujourd'hui sinon réunies, du moins en cours de réunion et permettent donc d'espérer en un avenir collectif qui protégera mieux notre espèce des maux à venir. En témoigne la mobilisation croissante des opinions publiques sur les cinq continents pour la lutte contre le coronavirus et ses variants, contre la misère ou la pauvreté dont souffre plus de la moitié des êtres humains, pour une réforme de la gouvernance mondiale qui protège la paix partout où elle se trouve menacée, contre les extrémismes de toute nature dont sont victimes nombre de peuples sur cette Terre.

Même si cela ne se voit pas encore clairement, l'abolition du temps et

de l'espace que génère la mondialisation, notamment dans le domaine de la communication, a comme conséquence que les nouvelles générations perçoivent mieux que leurs aînées le danger que porte en lui l'affrontement des grandes puissances. Un affrontement qui, certes, reste pour le moment indirect mais qui peut dégénérer à tout instant en un combat ouvert comme le font craindre les tensions croissantes dans le golfe Persique, en Mer de Chine du Sud, dans l'immense région du Sahel-Sahara. Combat dont le pire sortirait à coup sûr étant donné la puissance des armes que détiennent les Grands de ce temps.

La puissance acquise tout au long des dernières décennies par les réseaux sociaux est en réalité devenue telle que les gouvernants ne

peuvent plus ignorer les attentes que ceux-ci traduisent. Même si elle génère une avalanche de « fake news » contre laquelle il est difficile de lutter, elle confère simultanément à la société civile, sur tous les continents et dans tous les pays, une influence qu'elle n'avait pas jusqu'à présent, qui ne peut que se renforcer dans les années à venir et qui, tôt ou tard, contraindra les Etats à mieux se concerter pour protéger la paix et éviter des crises destructrices qu'ils paieraient au prix fort.

Si les « Grands » de ce monde sont sages, ce qui est le cas, ils doivent dès à présent anticiper le mouvement planétaire qui se dessine et se réunir pour réfléchir ensemble au futur apaisé dont rêvent leurs concitoyens.

Jean-Paul Pigasse